



## ORDRE DE DÉPLACEMENT CONTRAT N° F103827.0018E – Téléphone assistance : 01.47.11.25.41

Le contrat auto-mission ne concerne que les déplacements pour se rendre à une activité garantie par le contrat fédéral mais pas pendant ces activités.

	· · ·
Organisme	
☐ FNASCE ☐ URASCE ☐	ASCE n°
Personne(s) susceptible(s) de conduire le véhicule	
Nom	Prénom
Motif du déplacement  du au Véhicule utilisé  Véhicule  Marque Modèle Immatriculation immatriculation avant réforme	
Commettant (personne habilitée à donner l'ordre de déplacement)	
Nom Prénom	Qualité
Fait à	le
Cachet de l'ASCE, de l'URASCE ou de Signature du commettant la FNASCE obligatoire	